

## PROCES VERBAL Vendredi 20 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt décembre à dix-huit heures minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes dans la salle « l'ECOLE », sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

## **PRESENTS:**

Monsieur Thierry SEGURA, Maire, M Jean-Paul ANGLADE, Adjoint Mme Pascale BACQUET, Mme Marie CORNET-VERNET, M Daniel MATHE, M Pierre de MONTALEMBERT, Mme Oriane PODEVIN, Conseillers Municipaux.

## **ABSENTS REPRESENTES:**

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA M Philippe BARRAULT représenté par M Jean-Paul ANGLADE Mme Florence DECHELLE représentée Mme Pascale BACQUET M Grégory THIBAUD représenté par M Daniel MATHÉ

## ABSENT NON REPRESENTE: néant

- Approbation du procès-verbal du 6 décembre 2024
- Désignation du secrétaire de séance : M Jean-Paul ANGLADE
- <u>Délibération sur la création d'un emploi permanent pour accroissement temporaire d'activité</u>

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité la création d'un emploi permanent pour accroissement temporaire d'activité nécessaire à la passation avec la nouvelle secrétaire de Mairie.

• Délibération sur la modification du tableau des effectif

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs suivant :

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EMPLOIS OUVERTS	EMPLOIS POURVUS	EMPLOIS VACANTS
EMPLOIS PERMANENTS		**************************************		a de la comita contration accounter (del 300 a 3 x de 1000 d'have 3 tou se d'édaband à s
Filière administrative	# 8 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		TO THE STATE OF TH	**************************************
Rédacteur	В	1	0	1
Rédacteur principal 2e classe	В	1	0	1
Rédacteur principal 1ère classe	В	1	0	1
Adjoint administratif principal 2e classe	C	1	2	0
Filière technique				#
Adjoint technique	С	1		0
Adjoint technique	C	1	1	0
EMPLOIS NON PERMANENTS	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #			5
Filière administrative	4			1
Adjoint administratif principal 2e classe	1	1	1	0

• <u>Délibération sur la création d'un poste permanent de catégorie B, rédacteur, rédacteur 2<sup>e</sup> classe et rédacteur 1<sup>ère</sup> classe.</u>

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité la création d'un poste permanent de catégorie B, rédacteur, rédacteur 2<sup>e</sup> classe et rédacteur 1<sup>ère</sup> classe.

Secrétaire de séance Jean-Paul ANGLADE Le Maire, Thierry SEGURA